

9th 321
199

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

CINQUIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

1999-2000

LE 18 JANVIER 2000

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 18 JANVIER 2000 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MICHELINE
PATENAUDE-FORTIN

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents (primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale et MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JEAN JOLY, secrétaire général
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes
GILLES PRESSEAU, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation
professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.E.-01490-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire
du 16 novembre 1999, tenue le 7 décembre 1999

6.02 Correspondance

6.03 Règle administrative concernant une situation d'urgence (circulaire # 21-09) : adoption

6.04 Règle applicable à la clientèle des secteurs jeune et adulte et au personnel de la Commission
concernant les mesures à prendre à l'occasion d'intempéries majeures
(circulaire # 21-02) : adoption

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Critères d'inscription 2000-2001 : adoption

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Nouvelle option en soutien informatique : état de dossier et choix du centre

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Engagements
- 9.02 Abolition de postes vacants
- 9.03 Création de postes
- 9.04 Demande de retraite progressive
- 9.05 Amendement de résolution
- Information

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Listes des comptes: Vérification
- 10.02 Quittance d'un avis d'hypothèque légale - Commission scolaire de Châteauguay VS 170244
Canada Inc. : mandat de signature

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

- 13.01 Élection partielle dans les circonscriptions # 06 et # 17 - Rémunération des frais du personnel électoral

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 1999, TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.E.-01491-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 16 novembre 1999, tenue le 7 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.E.-01492-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE le procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 16 novembre 1999, tenue le 7 décembre 1999, soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.03 RÈGLE ADMINISTRATIVE CONCERNANT UNE SITUATION D'URGENCE (CIRCULAIRE # 21-09) : ADOPTION

(C.E.-01493-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif adoptent la Règle administrative concernant une situation d'urgence (circulaire # 21-09), telle que déposée en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 RÈGLE APPLICABLE À LA CLIENTÈLE DES SECTEURS JEUNE ET ADULTE ET AU PERSONNEL DE LA COMMISSION CONCERNANT LES MESURES À PRENDRE À L'OCCASION D'INTEMPÉRIES MAJEURES (CIRCULAIRE # 21-02) : ADOPTION

(C.E.-01494-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Comité exécutif adoptent, en remplacement de la règle déjà adoptée le 7 juillet 1998, la nouvelle version de la Règle applicable à la clientèle des secteurs jeune et adulte et au personnel de la Commission concernant les mesures à prendre à l'occasion d'intempéries majeures (circulaire # 21-02), telle que déposée en annexe sous la cote 6.04, sous réserve que le paragraphe 3.5.1 y soit radié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2000-2001 : ADOPTION

(C.E.-01495-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent les critères d'inscription pour l'année scolaire 2000-2001 pour le secteur des jeunes tels que formulés dans le document déposé par le directeur des Services éducatifs aux jeunes et portant la date du 30 novembre 1999, sous réserve d'y remplacer l'expression "nous tâchons de" par "nous faisons tout ce qui est possible pour", dans la 3e ligne du principe 3.0 de la page 3, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du Comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique.

QUE copie des critères adoptés soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 NOUVELLE OPTION EN SOUTIEN INFORMATIQUE : ÉTAT DE DOSSIER ET CHOIX DU CENTRE

(C.E.-01496-01-00)

Comme suite à l'état de dossier présenté par le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE le programme "Soutien informatique" soit situé à l'École de formation professionnelle de Châteauguay (É.F.P.C.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 ENGAGEMENTS

- PERSONNEL ENSEIGNANT

BAZINET, Josée

(C.E.-01497-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Josée Bazinet à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 2 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BEAUDOIN, Daniel

(C.E.-01498-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Daniel Beaudoin à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 2 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BELL, Karine

(C.E.-01499-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Karine Bell à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 4 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BOITEAU, Cathy-Anne

(C.E.-01500-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Cathy-Anne Boiteau à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 26 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BOUCHER, Stéphanie

(C.E.-01501-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Stéphanie Boucher à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 15 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BOUDREAU, Denis

(C.E.-01502-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Denis Boudreau à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 22 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BOURDON, Cécile

(C.E.-01503-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Cécile Bourdon à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 6 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BROSSARD, Dominique

(C.E.-01504-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Dominique Brossard à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 20 septembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAOUETTE, Mylène

(C.E.-01505-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Mylène Caouette à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CHARBONNEAU, Marco

(C.E.-01506-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Marco Charbonneau à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 6 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CHARROIS, Guylaine

(C.E.-01507-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Guylaine Charrois à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 3 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CIRCÉ, Nathalie

(C.E.-01508-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nathalie Circé à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 25 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORMIER, Isabelle

(C.E.-01509-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Cormier à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRIVEAU, Claude

(C.E.-01510-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Claude Corriveau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 26 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CYR, Patrick

(C.E.-01511-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Patrick Cyr à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 28 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DE GAGNÉ, Marie-Josée

(C.E.-01512-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Marie-Josée De Gagné à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DUBOIS, Manon

(C.E.-01513-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Manon Dubois à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 29 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DUFRESNE, Yanick

(C.E.-01514-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Yanick Dufresne à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 12 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DUPUIS, Michel

(C.E.-01515-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Michel Dupuis à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 17 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GAMACHE, Nathalie

(C.E.-01516-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nathalie Gamache à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 4 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HÉBERT, Sophie

(C.E.-01517-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Sophie Hébert à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 11 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LABERGE, Isabelle

(C.E.-01518-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Laberge à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 29 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LACHAPELLE, Diane

(C.E.-01519-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Diane Lachapelle à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 8 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LACOSTE, Annick

(C.E.-01520-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Annick Lacoste à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 1er novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LACOSTE, Jean-Patrick

(C.E.-01521-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Jean-Patrick Lacoste à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 30 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEFEBVRE, Isabelle

(C.E.-01522-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Lefebvre à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 10 janvier 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEGROS, Jean-Sébastien

(C.E.-01523-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Jean-Sébastien Legros à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 26 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEMIRE, Alexandra

(C.E.-01524-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Alexandra Lemire à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 10 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LESPÉRANCE, Anick

(C.E.-01525-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Anick Lespérance à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 18 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LÉTOURNEAU, Isabelle

(C.E.-01526-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Létourneau à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 23 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MARCHAND, Doreen

(C.E.-01527-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Doreen Marchand à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 6 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MARCIL, Nathalie

(C.E.-01528-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nathalie Marcil à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 24 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MC NEIL, Martin

(C.E.-01529-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Martin Mc Neil à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 30 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MONTMINY, Monique

(C.E.-01530-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Monique Montminy à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUQUET, Valérie

(C.E.-01531-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Valérie Muquet à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 6 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NADEAU, Martin

(C.E.-01532-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Martin Nadeau à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 2 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NINO, Karina

(C.E.-01533-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Karina Nino à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 26 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PELLETIER, Louise

(C.E.-01534-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Louise Pelletier à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 27 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PLOURDE, Ghislain

(C.E.-01535-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Ghislain Plourde à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 6 janvier 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POISSON, Guylaine

(C.E.-01536-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Guylaine Poisson à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 27 octobre 1999 et à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PORROVECCHIO, Gabriel

(C.E.-01537-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Gabriel Porrovecchio à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 6 janvier 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RACETTE, Yves

(C.E.-01538-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Yves Racette à titre d'enseignant à temps partiel, à compter du 2 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAYMOND, Annie

(C.E.-01539-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Annie Raymond à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 25 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROY, Pascale

(C.E.-01540-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Pascale Roy à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 25 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SENÉCAL, Angèle

(C.E.-01541-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Angèle Senécal à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 26 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TESSIER, Annie

(C.E.-01542-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Annie Tessier à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 29 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THORNE, Sonya

(C.E.-01543-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Sonya Thorne à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 27 septembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TOUPIN, Aline

(C.E.-01544-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Aline Toupin à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 10 janvier 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TREMBLAY, Nicole

(C.E.-01545-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nicole Tremblay à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 14 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7/11
①

TRUDEAU, Karine

(C.E.-01546-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Karine Trudeau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 2 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VALLIÈRES, Julie

(C.E.-01547-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Julie Vallières à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 19 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VALLIÈRES, Louise

(C.E.-01548-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Louise Vallières à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 1er décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- PERSONNEL NON ENSEIGNANT

DELSEMME-GAGNON, Jacqueline

(C.E.-01549-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Jacqueline Delsemme-Gagnon au poste de surveillante d'élèves saisonnière à temps partiel (25 h/sem.) à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré et ce, à compter du 10 janvier 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DESMARAIS, Geneviève

(C.E.-01550-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Geneviève Desmarais au poste de technicienne de travail social saisonnière à temps partiel (15 h/sem.) à l'école Saint-Patrice et ce, à compter du 29 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GAGNON, André

(C.E.-01551-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur André Gagnon au poste de concierge (- 9275 m²) à temps partiel (10 h/sem.) à l'école de l'Aquarelle et ce, à compter du 2 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HEBEL, Karl Heinz

(C.E.-01552-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Karl Heinz Hebel au poste de concierge (- 9275 m²) à temps partiel (10 h/sem.) à l'école de l'Odyssee et ce, à compter du 2 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OLIGNY, Claudette

(C.E.-01553-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Claudette Oigny au poste de technicienne de travail social saisonnière à temps partiel (22 1/2 h/sem.) à l'école secondaire de la Magdeleine et ce, à compter du 22 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POTVIN, Yves

(C.E.-01554-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Yves Potvin au poste de concierge (- 9275 m²) à temps partiel (10 h/sem.) à l'école des Cheminots et ce, à compter du 6 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POUPART, Jacques

(C.E.-01555-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Jacques Poupert au poste d'ouvrier d'entretien classe II à temps partiel (27 1/2 h/sem.) à l'école de la Petite-Gare et ce, à compter du 2 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.02 ABOLITION DE POSTES VACANTS

(C.E.-01556-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de secrétaire de gestion à temps complet (35 h/sem.) au Service des ressources humaines au Centre La Cité, vacant depuis le 6 janvier 2000, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-01557-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de concierge (- 9275 m²) à temps complet (38 3/4 h/sem.) à l'école Daigneau, vacant depuis le 1er janvier 2000, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-01558-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps partiel (20 h/sem.) à l'école secondaire de la Magdeleine, vacant depuis le 20 décembre 1999, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Rescindu
par C.E. 01629-02-15
le 2000-02-15*
(C.E.-01559-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de technicien en transport scolaire à temps partiel (25 h/sem.) à la Direction générale (services auxiliaires - transport scolaire) au Centre La Citière, vacant depuis le 5 janvier 2000, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.03 CRÉATION DE POSTES

(C.E.-01560-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QU'un poste saisonnier de secrétaire à temps complet (35 h/sem.) au Centre d'éducation des adultes du Goéland, soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Rescindu
C.E.-01631-02-15
le 2000-02-15*
(C.E.-01561-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QU'un poste de technicien en transport scolaire à temps complet (35 h/sem.) à la Direction générale (services auxiliaires - transport scolaire) au Centre La Citière, soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.04 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE

BRIN, Pierre-Michel

(C.E.-01562-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Comité exécutif accèdent à la demande de Monsieur Pierre-Michel Brin à l'effet de conclure une entente, avec les parties concernées, et ainsi permettent que Monsieur Brin puisse bénéficier des dispositions de la retraite progressive entre le 1er juillet 2000 et le 2 septembre 2003, les dispositions de l'entente devant permettre la mise à la retraite de Monsieur Brin au 2 septembre 2003 et, durant ladite période, la prestation de travail de Monsieur Brin étant de 50%, selon les modalités contenues dans le Règlement sur les conditions d'emploi des administrateurs des commissions scolaires.

QUE Monsieur Jacques Aubry, directeur du Service des ressources humaines, soit mandaté pour convenir, conclure et signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.05 AMENDEMENT DE RÉOLUTION

(C.E.-01563-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la résolution C.E.-0989-09-99 soit amendée de manière à remplacer le mot "orthophoniste" par les mots suivants, à savoir "agent de correction du langage et de l'audition".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- INFORMATION

Les membres du Comité exécutif sont officiellement informés des faits suivants, à savoir:

- Madame Ginette Beaudoin-Rioux a été rappelée de la mise en disponibilité et réaffectée au poste vacant d'agent de bureau classe II à temps complet (35 h/sem.) à l'école secondaire de la Magdeleine et ce, à compter du 1er décembre 1999.
- Madame Hélène Giroux, conseillère pédagogique aux Services éducatifs aux jeunes, a pris sa retraite le 1er janvier 2000.
- Monsieur Gabriel Gosselin, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine, a pris sa retraite le 23 décembre 1999.
- Madame Suzanne Guérin est confirmée au poste d'agente d'administration au Service des ressources humaines et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Louise Lanthier, enseignante à l'école Laberge, est en libération syndicale à temps plein depuis le 16 novembre 1999 et ce, jusqu'au 28 janvier 2000.
- Monsieur Jean-Claude Plourde, ouvrier certifié d'entretien à temps complet (38 3/4 h/sem.) au Service des ressources matérielles à l'école Saint-Viateur, prendra sa retraite le 25 mars 2000.
- Monsieur Michel Thérien, technicien de travail social à temps plein (30 h/sem.) à l'école Saint-Jude, a démissionné de ce poste le 5 janvier 2000.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTES DES COMPTES: VÉRIFICATION

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 9 novembre 1999 et se terminant le 13 décembre 1999 est soumise aux membres du Comité exécutif pour fins de vérification.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 14 décembre 1999 et se terminant le 10 janvier 2000 est soumise aux membres du Comité exécutif pour fins de vérification.

10.02 QUITTANCE D'UN AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE - COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY VS 170244 CANADA INC. : MANDAT DE SIGNATURE

(C.E.-01564-01-00)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE Monsieur Jules Joly, directeur du Service des ressources financières, soit mandaté pour signer la quittance d'un avis d'hypothèque légale citée en rubrique pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 ÉLECTION PARTIELLE DANS LES CIRCONSCRIPTIONS # 06 ET # 17 - RÉMUNÉRATION DES FRAIS DU PERSONNEL ÉLECTORAL

(C.E.-01565-01-00)

ATTENDU que l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération des frais du personnel électoral;

ATTENDU que la mise en place et l'actualisation des opérations du scrutin électoral du 26 mars 2000 sont enclenchées,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE le tarif de la rémunération et les frais des membres du personnel électoral soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

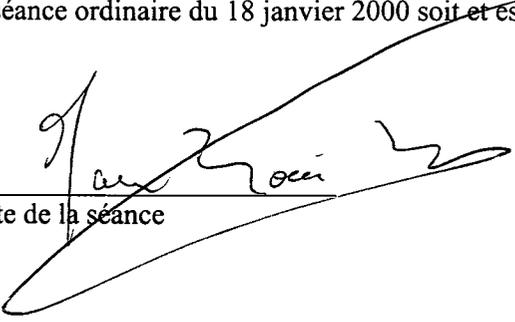
14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.E.-01566-01-00)

À 21 h 13, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la séance ordinaire du 18 janvier 2000 soit et est levée.


Présidente de la séance
Secrétaire général